

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION



Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bat. A,**

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : amimedamiligap05000@orange.fr

---- 00ooo00 ----

BULLETIN DE LIAISON DECEMBRE 2022

Cher(e)s adhérent(e)s et ami(e)s

Bonjour à tous

Nous voici à la fin de l'année 2022, qui encore, n'a pas été très intense pour notre amicale malgré une amélioration de la crise sanitaire liée à la COVID 19. Les mesures sanitaires prises et les risques encourus par nos adhérents ne nous ont pas permis d'assurer certaines manifestations amicales que nous projetions.

En Janvier 2022, notre galette a dû être annulée en raison des risques sanitaires du début d'année. Nous avons poursuivi ce début d'année par notre assemblée générale du mois de mai puis par le repas champêtre à la fin du mois d'Août. Je reviendrai sur cette manifestation un peu plus loin.

Pour l'instant, concernant l'année 2023, nous avons programmé la galette des rois le **15 Janvier 2023** à la Maison du Poilu à GAP, en espérant que le gouvernement ne prenne pas de mesures sanitaires en raison de l'augmentation des infections COVID. Vous recevrez en même temps que ce bulletin, le courrier concernant cette galette.

Le conseil d'administration réuni le 17 Novembre 2022, a décidé de programmer l'assemblée générale le **19 Mars 2023** à la Maison du Poilu et sera suivi d'un repas au cercle mixte de la Gendarmerie si celui-ci peut nous recevoir. Nous poursuivrons par notre repas champêtre début septembre, le lieu n'a pas été déterminé. Le thé dansant que nous organisons les années avant COVID reprendra au mois d'Octobre 2023, la date dépendra des disponibilités de la salle des fêtes d'Embrun et de l'orchestre.

Nous avons recherché un voyage pour l'année 2023. L'agence BERNARD Voyages a proposé un séjour en Alsace **du 1er au 6 Juillet 2023**. Les inscriptions **se feront directement** auprès de l'Agence, l'amicale n'ayant aucune responsabilité dans ce voyage. Les inscriptions se prennent dès maintenant. Avec ce bulletin, vous recevrez le programme de ce voyage.

L'amicale a été représentée lors des manifestations patriotiques auxquelles elle a été conviée ainsi qu'aux invitations reçues des autorités militaires ou de la Mairie de GAP. Cette année, nous avons participé aux manifestations des 8 Mai et 11 Novembre à LA FREISSINOISE à l'invitation de Monsieur le Maire.

Une délégation de 10 membres a représenté l'amicale lors du congrès de la FNAMM à St LÔ (50), les 24 et 25 Septembre 2022. La majeure partie de cette délégation a profité de sa présence en Normandie pour visiter une région marquée par l'histoire de la France et des alliés lors de la seconde guerre mondiale. Lors de ce congrès, notre vice président Jean Paul MARCOS a été élu membre du conseil d'administration de la FNAMM et occupe les fonctions de trésorier adjoint. Les autres membres du conseil d'administration ont été confirmés dans leur fonction.

Revenons à notre repas champêtre 2022. Nous avons pris la décision avec le bureau d'organiser ce repas champêtre à GAP pour faciliter le déplacement des membres de l'amicale. Nous avons choisi un lieu facile d'accès par les bus de la ville et nous l'avons organisé un samedi afin de permettre à la majorité d'entre vous de se déplacer. Nous avons été déçus par le nombre de convives. 27 membres de l'amicale, parents et amis avaient répondu à notre invitation dont une grande partie du conseil d'administration. Est-ce le fait du repas, du lieu ou de la date ???.....

Je ne sais pas quoi penser ! J'espère que pour 2023, le nombre de convives sera plus important.

Depuis le dernier bulletin de liaison du mois de Juin 2022, nous avons eu plusieurs décès parmi les membres de notre amicale : au mois de Juin, Monsieur André PELLENQ, au mois de juillet, Madame DAURELLE Marie Jeanne, 102 ans, notre doyenne et au mois d'Août, Monsieur Georges SERIE. Je remercie les membres de notre amicale qui étaient présents aux obsèques.

Quelques adhérents n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2022. Ce n'est malheureusement pas agréable de faire des rappels, tant pour celui qui les fait que pour celui qui les reçoit. Je demande à chacune et chacun de respecter les dates de versement de la cotisation ou de renvoyer l'imprimé en mettant une croix dans la case correspondante, de le dater et d'y apposer sa signature.

Si c'est un problème financier, nous serons compréhensifs mais je pense plus pour un problème récurrent d'oubli. Pensez qu'une association, quelle qu'elle soit, ne peut vivre sans les cotisations de ses membres.

Je rappelle que la cotisation doit être réglée au cours du 1er trimestre de l'année en cours. Heureusement, beaucoup d'adhérents le comprennent. Un imprimé concernant le renouvellement de la cotisation 2022 est joint au présent bulletin pour les retardataires. Les personnes qui ne veulent ou ne peuvent plus faire partie de l'amicale doivent nous en informer, par écrit, par politesse. En plus, un imprimé pour le renouvellement de l'adhésion 2023 est joint pour tous.

Concernant le fonctionnement de notre amicale, je peux vous informer que nos finances sont en positif cette année. Nous n'avons eu que très peu de dépenses si ce n'est la participation au repas champêtre.

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation. Nous avons recruté au cours de l'année 2022, 15 nouveaux adhérents, tous médaillés militaires et majoritairement militaires du 4^o RC. Nous sommes actuellement 119 adhérents. Je tiens à remercier tous ces nouveaux adhérents.

Je ne peux terminer ce bulletin sans **vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.**

Nous aurons une pensée pour tous nos malades et hospitalisés ainsi qu'à leurs familles en cette fin d'année. J'associe les personnes qui sont seules chez elles ou en maison de retraite. Ces dernières années n'ont pas été faciles pour elles.

Comme je vous l'ai déjà indiqué lors des précédents bulletins, faites nous connaître vos problèmes et soucis, ne restez pas seul. Nous sommes là pour apporter un soutien moral voire une aide matérielle aux personnes en difficulté. Anciens combattants et veuves d'anciens combattants, vous pouvez prétendre à avoir des aides de l'Office National des Anciens Combattants, bien entendu, selon vos ressources et vos dépenses. Faites vous connaître auprès du Président qui vous fournira les renseignements utiles.

De même, si vous avez connaissance d'un problème particulier d'un adhérent, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite à mon nom et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A bientôt

Le Président Guy DANY.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guy DANY', with a stylized flourish at the end.